

La deuxième chose que j'ai à dire, et sur laquelle nous reviendrons constamment à la Chambre, c'est que nous n'admettrons plus qu'on dépense le produit des impôts sans justification, comme c'était l'habitude du gouvernement libéral et comme cela risque de devenir celle du gouvernement conservateur.

● (2100)

Même si le gouvernement m'a privé d'un bill d'initiative parlementaire, je suis heureux de savoir qu'il compte maintenant proposer une mesure prévoyant une dépense fiscale. Cela est un élément majeur de notre budget et un élément majeur de notre déficit, comme l'ont souligné mes collègues dans leurs discours depuis mardi dernier. Le déficit que nous connaissons au Canada est dû entre autres au fait que nous avons un tohu-bohu de politiques fiscales et que notre taux d'imposition des entreprises est un des plus faibles, ainsi qu'à notre politique de déduction pour épuisement de pétrole, de MURBS, de refuges fiscaux de toutes sortes, de crédits d'investissement, et ainsi de suite. Cela empêche le gouvernement du Canada de réunir les fonds nécessaires pour accomplir la tâche qui lui revient.

Cette politique et ce régime fiscaux faibles ont été légués aux Canadiens par le parti libéral. Pour savoir de quel côté se place le parti libéral, il suffit d'examiner le système de recettes fiscales du Canada; personne ne pourra alors douter du genre d'appui que les libéraux ont cherché à obtenir au cours des ans pour leurs politiques.

La faiblesse de notre secteur manufacturier, nos problèmes relatifs à la balance commerciale, les sorties massives de dividendes et de paiements d'intérêt, le fait que les versements d'intérêt à l'étranger excèdent les sorties de dividendes—ce qui signifie que nos entreprises reposent plus sur les dettes que sur l'investissement de capitaux étrangers—c'est tout cela mis ensemble qui forme l'héritage que le gouvernement libéral a légué au gouvernement conservateur. C'est la tâche du nouveau gouvernement de renverser la vapeur, et je regrette de dire que, de toute évidence, il n'est pas à la hauteur.

C'est ici qu'intervient la question des taux d'intérêt. J'aimerais renvoyer les députés à un vieux discours prononcé par le ministre des Finances, alors qu'il décrivait ce que son parti ferait au sujet des taux d'intérêt s'il formait le gouvernement. J'espère que le ministre jettera un coup d'œil au hansard du mardi 13 février 1979, la veille du massacre de la Saint-Valentin. Bien sûr, le ministre ne trouvera pas grand-chose dans son discours, puisque celui-ci se composait surtout d'enflure, de grandiloquence et du genre de bouffonneries auxquelles on peut s'attendre de la part des députés de l'opposition.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Jarvis:** Là, vous avez bien raison.

**M. Rae:** Il y a toujours de judicieuses exceptions à la règle.

**M. Lefebvre:** Ils vont se retrouver bientôt de ce côté-ci, n'ayez crainte. Vous n'avez pas commis de lapsus.

**M. Rae:** Je ne partage pas cette impression. Dans son discours du 13 février dernier, le ministre n'a même pas fait allusion au portique synchronisé. Je crois d'ailleurs, que c'est bien le seul discours du ministre que j'ai lu qu'il n'ait pas consacré au portique synchronisé.

Je voudrais parler d'un discours de M. Gillies, l'ex-député de Don Valley-Ouest. M. Gillies est maintenant devenu le Ras-

### *Pouvoir d'emprunt*

poutine du gouvernement, lui qui à l'époque où il siégeait à la Chambre, se plaignait que le parti libéral ne croyait pas aux institutions parlementaires et qui a montré sa propre foi dans celles-ci en quittant le Parlement pour acquérir davantage de pouvoir en choisissant d'agir de l'extérieur. Ainsi que le rapporte le hansard du 13 février 1979 à la page 3188, M. Gillies a dit ceci dans son discours:

Ensuite, le gouvernement a augmenté les taux d'intérêt. Apparemment, peu lui importe si les taux d'intérêt sont élevés, et s'il en coûtera plus cher pour contracter des emprunts, obtenir un prêt hypothécaire ou lancer une entreprise. Tous les économistes du pays, et même le gouverneur de la Banque du Canada, se sont prononcés contre la hausse des taux d'intérêt, compte tenu de la situation économique actuelle du Canada.

M. Gillies était à peu près aussi précis quand il parlait du gouverneur de la Banque du Canada que lorsqu'il abordait certains autres sujets. Il ajouta ceci:

En effet, c'est bien la dernière chose dont nous ayons besoin étant donné que le taux d'escompte a subi une augmentation de 50 p. 100 depuis le début de 1978 passant de 7.5 p. 100 à 11.25 p. 100.

Ce n'est rien comparativement au taux d'intérêt actuel, Qui ne pleurerait pas pour que le taux d'intérêt soit ramené à 11¼ p. 100? Chaque fois que le taux d'escompte monte, les taux hypothécaires et autres taux d'intérêt suivent le mouvement, ce qui provoque une recrudescence de l'inflation.

M. Gillies fit ensuite un certain nombre de réflexions sérieuses sur l'incidence du relèvement du taux d'escompte et il explique pourquoi c'est un mauvais principe. Je tiens à faire consigner ces déclarations au compte rendu car je ne veux pas que le gouvernement actuel se tire de cet embarras ni oublie les positions qu'il affichait quand il formait l'opposition et qu'il tente de faire oublier chaque jour comme on laisse traîner les chaussettes sales de la veille. Nous tenons à les lui mettre sous le nez pour l'embarrasser. M. Gillies poursuivait ainsi:

Pourquoi le gouvernement a-t-il adopté cette ligne de conduite à l'égard des taux d'intérêt? A ce propos, il est assez intéressant de comparer les taux d'escompte en vigueur dans les autres pays du monde avec ceux du Canada. Voici quelques exemples: Allemagne de l'Ouest, 3 p. 100; Suisse, 1 p. 100; Japon, 3 p. 100; et États-Unis, 10 p. 100. En fait, les pays dont l'économie est forte ont de faibles taux d'intérêt, et une balance des paiements bien équilibrée. Nous allons à contre-courant, car le gouvernement prétend que nous devons continuer à attirer les capitaux étrangers sous peine de voir notre dollar perdre encore de sa valeur.

Le message n'a pas changé avec l'arrivée de l'actuel gouvernement au pouvoir. Tout ce qui a changé, ce sont les têtes des députés qui siègent en face. Les politiques sont exactement les mêmes et M. Gillies a ajouté:

Si l'on examine les chiffres, ce que certaines personnes ne se donnent jamais la peine de faire, la hausse des taux d'intérêt n'a pas vraiment changé grand-chose aux mouvements de capitaux. Curieusement, même si nous avons majoré les taux d'intérêt sept fois, en fin de compte, les mouvements de capitaux n'ont pas augmenté.

Cette observation vaut encore aujourd'hui. La politique du gouvernement du Canada n'a pas changé. La politique du gouverneur Bouey n'a pas changé. On peut au moins dire que le gouverneur Bouey a de la suite dans les idées. Il a fourni au gouvernement libéral exactement les mêmes conseils qu'il donne aujourd'hui au gouvernement conservateur, et les deux gouvernements acceptent de les suivre. Je pense que nous avons lieu de demander pourquoi le ministre des Finances continue de se cacher derrière les arguments du gouverneur de la Banque du Canada et pourquoi cette politique qui se justifiait tellement en 1978 et au début de 1979 ne se justifie plus du tout à l'heure actuelle.